

OBJET : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 9 janvier 2014

Présents : BAUDOIN Stéphane - BRUN Margareth - DELAINE Sylvie - GRAVEY Benjamin - GUEU Christelle - HERVY Martine - JAWORSKY Danièle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Sophie - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

Excusés : BERTRAND Romuald - CANRON Frédérique - DUFOUR Olivier - GOBIN Laurent - FALLET Antoine - HEUREL Alban - LEVEQUE Christelle - MARTIN David - VIGNEZ Nathalie.

Assistent : SIMON Dominique et SOUPIROT Olivier.

La séance est ouverte à 19 h. 15. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement. Le Président en profite pour présenter ses vœux de réussite pour la nouvelle année à l'ensemble des clubs aubois.

➤ **Adoption du PV du 19 septembre 2013 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité sans questions diverses.

➤ **Trésorerie**

Le Club de Piney demande un ajustement de ses cotisations en fonction de la baisse du nombre de ses licenciés : il leur est rappelé que les cotisations sont celle de la saison 2012-2013 et sont donc calculées par rapport à leur effectif de la saison dernière. Un étalement de la dette sera mis en place.

Des échéanciers ont été faits pour les clubs de l'ETAC et de Romilly qui sont en retard dans le versement des cotisations départementales de la saison 2012-2013.

Les clubs de Ste Maure doivent verser leurs parts prochainement.

Il sera demandé 2 versements avant la fin de la saison pour 2014.

➤ **Commission d'Arbitrage :**

La CDA reçoit des arbitrages régionaux : les tarifs Ligue sont à transmettre aux clubs.

La Commission déplore que les tensions entre certains clubs rejaillissent sur l'arbitrage.

Les deux dates de formation ont regroupé 6 stagiaires qui ont passé l'examen le 14 décembre.

Les frais d'arbitrage doivent servir à l'équipement des arbitres : il ne devrait donc plus avoir d'arbitre non en tenue = ces frais d'arbitrage ne seront plus versés aux arbitres qui ne seront pas en tenue officielle.

Lors du stage de septembre, les 38 arbitres présents ont été validés ainsi que ceux qui ont participé au stage Ligue.

Il est comptabilisé 169 arbitres, y compris les JA et les pré-JA de club.

La CDA reçoit des demandes pour faire des stages pratiques : la commission étudie la possibilité de réaliser ce type de stage notamment pour les arbitres adultes.

Quelques amendes ont été données pour des absences d'arbitre.

Des JA sont désignés pour les compétitions Ligue et les clubs ont alors des difficultés pour leurs propres arbitrages. Rappel que les JA doivent être accompagnés par un tuteur : existe-t-il une formation régionale ?

La CDA s'interroge sur les possibilités d'accession au niveau régional pour nos meilleurs arbitres départementaux suite à la nouvelle organisation de la CRA.

Une formation de table a été réalisée pour 12 personnes de Rosières, 8 de Ste Maure, 1 de l'ETAC, 9 de Romilly et 1 de Chaumont : si le contenu était fort intéressant, l'examen suivant ne concerne pas du tout les problèmes de table.

➤ **Commission d'Organisation des Compétitions :**

Les droits d'engagements représentent 7 120 €.

Les 2^{èmes} phases des championnats ainsi que les Coupes sont faits. Des amendes seront données pour tout envoi de conclusion en retard.

➤ **Technique :**

Aux Inter-comités, les filles terminent 1^{ère} sur 3 et sont qualifiées pour le tour principal (excellence) ; les garçons sont 3^{ème} sur 4 mais restent qualifiés pour le tour Honneur. Il faut noter l'écart important avec les équipes de la région parisienne où le bassin de population est beaucoup plus important.

Au second tour, les féminines recevront la Moselle, le Jura et l'Aisne, le dimanche 30 mars. Les masculins se déplaceront ce même jour en Hte Saône avec la Moselle et l'Ain.

A noter la bonne fréquentation des CPS (1 par mois) où tous les sélectionnés sont présents. Les cadres regrettent que les filles concernées ne s'entraînent en général qu'une seule fois par semaine, trop peu pour vraiment obtenir les acquis nécessaires même pour ce niveau ; lors du stage de la Toussaint, seulement 2 techniciens sont passés lors des séances alors que tous sont invités pour participer à quelques moments d'échanges.

Ce type de rassemblement génère un esprit de compétition par rapport à leur entraînement en club. En parallèle, nous regroupons quelques JA en formation.

Les prochains CPS se dérouleront les 2 février, 16 février et 23 mars (en attendant les tours suivants).

Le stage des 4 Comités se déroulera au Centre Sportif départemental de l'Aube du 3 au 6 mars en même temps que le regroupement pour les Inter-Ligues qui se dérouleront du 5 au 7 mars, d'où des difficultés d'encadrement pour les 6 collectifs prévus.

En ce qui concerne la formation de cadres, 10 personnes sont inscrites pour leur première année et 7 participeront à leur seconde année.

➤ **Questions diverses**

La secrétaire travaille essentiellement pour la Ligue avec la validation des licences : une rencontre avec le Président de la Ligue sera sollicitée.

Le Projet Territorial de la Ligue doit être présenté aux Comités: une invitation des présidents de clubs doit être faite prochainement.

Un article concernant la Ligue et ses Comités doit paraître dans le Hand'Mag fédéral de février.

La séance est levée à 21 h 30.

le Président,



Gérard JAWORSKY